

Cassel : les anciennes cloches pourraient revenir dans la cité

En pleine période de Pâques, les amoureux de l'art campanaire seront heureux d'apprendre que le carillon historique de l'église de Cassel n'est pas oublié. Il est question du financement devant permettre sa restauration, son retour et sa mise en exposition.

Voilà déjà quarante ans que le carillon historique de Cassel est entreposé à 500 km de la cité flamande, dans un atelier strasbourgeois. Depuis six ans, la ville élabore un projet de rapatriement et de valorisation dans l'église, avec une scénographie d'exposition. Aujourd'hui, il est question de coût et de financement. Peut-être le bout du tunnel.

Pourquoi cet ensemble est-il intéressant ?

Le carillon de Cassel est classé monument historique, au titre d'objet, depuis juillet 1993. Il comprend huit cloches, dont quatre fondues en 1592, et deux datant de 1720, ainsi qu'une horloge, probablement de l'époque Renaissance. Elle devait encore fonctionner jusqu'au moins la fin du XIXe siècle, puisque l'horloger casselois Olyve l'a dotée d'un nouveau mouvement en 1877. Les armoiries de Cassel figurent sur certaines de ces cloches. « *Ce carillon est le plus ancien ensemble campanaire de Flandre, depuis la disparition de celui d'Esquelbecq en 1976* », déclarait Jacques Martel, titulaire des carillons de Bergues et Bourbourg. L'expert accompagnait la délégation de Casselois qui, en 2015, s'est rendue au musée national des Carillons, à Asten, aux Pays-Bas, le plus complet d'Europe, afin d'y étudier ce qui était transposable à Cassel en matière de scénographie.

Combien cela coûtera-t-il ?

Depuis six ans, Fabrice Duhoo, adjoint à l'essor économique et la culture, suit ce dossier. Il s'est appuyé notamment sur une étude réalisée en décembre 2019 par Éric Brottier, ingénieur des arts et métiers et technicien conseil pour le ministère de la Culture. À l'occasion de la dernière réunion de conseil, une brève analyse financière a été présentée. La restauration du carillon historique et sa mise en exposition dans le fond de l'église coûteront 182 000 €. L'opération serait financée sur fonds propres de la commune à hauteur de 20 %, soit environ 36 400 €. Une subvention de la DRAC de 72 900 € est attendue. Les 40 % restants pourraient venir de la Région, au titre du Fonds spécial de relance et de solidarité avec territoires. Cette subvention vient d'être sollicitée.

